

Compte-rendu de l'Assemblée générale du personnel de la Bibliothèque de l'UNIGE du 7 décembre 2017

L'Assemblée générale se tient à Uni Mail en salle MR040, de 12h15 à 13h45.

Présent.e.s : Une vingtaine de collègues

En l'absence de Margarita Castro, excusée, l'AG est animée par Catherine Dietschi. L'ordre du jour est modifié en sorte que les points d'information au sujet de SCORE et de la CPEG ouvrent la séance.

1. Informations au sujet de SCORE et de la CPEG

Albert Anor (SSP/VPOD) présente cinq projets, législatifs ou autres, problématiques pour l'avenir de la fonction publique.

- 1) PB18 – Projet de budget 2018
- 2) LTrait/SCORE
- 3) LCPEG
- 4) PFQ2018-21 – Plan financier quadriennal 2018-2021
- 5) PF17 – Projet fiscal 2017 (suite de RIE III)

Ces différents points sont détaillés sur le site du syndicat : <http://geneve.ssp-vpod.ch>.

2. Avenir de la Commission de suivi

Les représentant.e.s du personnel à la Commission de suivi se demandent si la Commission doit être maintenue.

Arguments pour le maintien

- Instance obtenue de haute lutte
- Unique lieu de discussion entre la direction et le personnel
- Levier qu'il est possible d'activer en cas de besoin

Arguments contre le maintien

- Difficulté à recruter des représentant.e.s
- Manque de représentativité : CMU pas représenté et certaines assemblées générales peu fréquentées

Après débat, l'Assemblée décide de maintenir la Commission.

Reste en suspens la question de savoir si la Commission pourrait le cas échéant fonctionner avec moins de 7 représentant.e.s du personnel, le protocole n'étant pas clair à ce sujet.

3. Elections des nouveaux membres de la Commission de suivi

Sont élu.e.s comme représentant.e.s du personnel à la Commission de suivi :

- Gervaise Badet (CMU, à confirmer début 2018)
- France Besson-Girard (Bastions)
- Catherine Dietschi (CODIS, sortante)
- Dimitri Donzé (Mail, sortant)
- Anne-Sophie Gauthier (Arve, sortante)
- Serge Laplace (Mail, sortant)
- Amélia Marcelino (Arve)

4. Point de situation sur les mouvements de personnel

Les représentant.e.s du personnel à la Commission de suivi ont recensé les mouvements de personnel sur les différents sites pour 2017. Il s'avère que cet état des lieux est compliqué à réaliser, les départs n'étant pas systématiquement compensés "poste pour poste" et les augmentations et baisses de temps de travail n'étant pas toujours communiquées.

Il semblerait néanmoins que le nombre d'EPT tende à la baisse et qu'un certain nombre de postes soient remplacés soit par des contrats à durée déterminée (CDD), soit par des classes de fonction inférieure (pex. BDA-S remplacé par BDA ou BDA par BDA-A), voire les deux.

Un certain nombre de congés-maternité n'ont également pas ou que partiellement été remplacés.

* * *

Compte-rendu rédigé par Dimitri Donzé
Validé par les représentant.e.s du personnel à la Commission de suivi